

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 octobre 2021

## **Etaient présents :**

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
- Madame Patricia POTENTI-BRUNET
- Madame Maryse DARNAUD
- Monsieur Helder DA CRUZ
- Monsieur Cédric FONTAN
- Monsieur Michel GARROS
- Madame Estelle GOURIER
- Monsieur Olivier JACQUEMET
- Monsieur Jean Claude LE MAIRE
- Madame Michèle MAYRAN

## **Etaient excusés :**

- Monsieur Vanneck GASPARINI
- Monsieur Fabien DUPRONT
- Madame Martine GOUZENNE (pouvoir Maryse DARNAUD)
- Madame Marie Hélène LEMAITRE (pouvoir Marie Line EVERLET)

Le quorum étant atteint, Madame Marie-Line EVERLET déclare ouverte cette séance publique du conseil municipal à 20 h 30.

Elle demande à un membre du conseil municipal de se désigner comme secrétaire de séance. Madame Maryse Darnaud se déclare volontaire.

Puis elle met à l'approbation des élus le compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2021 envoyé avec la convocation de la présente séance.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

Madame le maire rappelle les points à l'ordre du jour de la présente séance :

- Validation rapport 2020 du SIAEP de Vic-Fezensac
- Extension du réseau électrique
- Validation rapport d'activité 2020 de la Communauté d'agglomération GACG
- Don au Corps Franc Pommies
- Demande de subvention projet Ecole
- Point sur les commissions
- Questions diverses.

## **I/ Validation rapport 2020 du SIAEP de Vic Fezensac**

La collectivité a l'obligation de produire un rapport sur le prix et la qualité du service (article L2224-5 du CGTC, décret du 6 mai 1995, décret du 2 mai 2007, arrêté du 2 mai 2007).

Le service de distribution d'eau potable étant délégué au SIAEP de VIC-FEZENSAC, le Président de l'EPCI a établi, un Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS). Le rapport annuel reçu de l'EPCI en question a été adopté par le Comité Syndical du SIAEP le 12 juillet 2021. Il doit être présenté au Conseil Municipal au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de

l'exercice. Le rapport annuel est un document réglementaire, qui doit permettre l'information du public sur la bonne gestion des services en exploitant les indicateurs de performance  
Le rapport a été transmis, pour information, à tous les élus avec la convocation.  
Elle demande si ce rapport appelle des questions et des interrogations.

Le rapport est soumis au vote

*Vote des élus après débats : 12 voix pour, 1 abstention*

## **II/ Extension du réseau électrique**

Mme le Maire informe qu'un projet de lotissement route du Bois d'Auch, à Endoumenget, est en cours d'instruction au service urbanisme et droit du sol de l'agglo.

Le SDEG signale qu'une extension du réseau d'énergie électrique est nécessaire pour alimenter les futures constructions et que la commune peut mettre en œuvre un PUP (Projet urbain partenarial) qui permettra au porteur du projet de participer à l'investissement.

Mme le Maire soumet au vote l'accord pour l'extension du réseau électrique et l'autorisation à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment ceux concernant la convention PUP.

*Vote des élus après débats : 11 votes pour, 2 abstentions*

## **III/ Validation rapport d'activité 2020 de la Communauté d'agglomération GACG**

Madame Marie-Line EVERLET indique que comme le stipule l'article L5211-39 du code Général des Collectivités Territoriales, un rapport d'activité de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque Maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre.

Les élus ayant reçu le rapport en même temps que leur convocation, Madame le Maire propose de prendre acte.

Elle demande si ce rapport appelle des questions et des interrogations.

Ce rapport est soumis au vote

*Vote des élus après débats : 11 votes pour, 2 abstentions*

## **IV/ Don au Corps Franc Pommies**

Maryse Darnaud présente la demande de subvention déposée par l'Association Nationale des Anciens Combattants du CORPS FRANC POMMIÈS-49èmeRI (Section du GERS) représenté par Monsieur Jean MONCASSIN. Chaque année l'association organise des cérémonies dans les communes où sont implantées des stèles en hommage aux morts tombés pour la France.

Yvan Bru n'avait pas encore 20 ans lorsque, le 14 juillet 1944, dans l'après-midi, il a été abattu par une rafale de mitrailleuse au cours de l'embuscade organisée par Georges Hénon, alias "Stanis", sur la RN 124 au lieu-dit "La Hurée". Une stèle élevée en bordure de cette route très passante est toujours entretenue par les services de la commune d'Ordan-Larroque. Toutefois, par nécessité de

sécurité, le nom d'Yvan Bru figure désormais sur le monument aux morts du site du souvenir place de la mairie au village d'Ordan.

Compte tenu des difficultés de trésorerie de l'association confronté à la disparition de ses adhérents, l'association a demandé une subvention de 100€ en date du 16 septembre 2021, au titre de la mémoire d'Yvan Bru.

Maryse Darnaud soumet l'attribution d'une subvention au titre de 2021 à l'association des Anciens Combattants du Corps Franc Poggiès (section du Gers) au vote.

*Vote des élus après débats : 11 voix pour, 1 abstention, 1 vote contre.*

## **V/ Demandes de subventions projet Ecole**

Monsieur Cédric FONTAN expose au Conseil Municipal le futur projet de l'école avec l'isolation des parties les plus anciennes, l'étanchéité de la toiture terrasse, l'installation de stores vénitiens et la mise en accessibilité suite au rapport APAVE de septembre 2015 (en attente de la visite du service ingénierie du conseil départemental).

Madame le Maire soumet les demandes de subventions pour l'isolation et l'accessibilité de l'Ecole au vote des élus.

Le point des subventions sera fait lors du conseil municipal de décembre 2021.

*Vote des élus après débats : favorable à l'unanimité.*

## **VI/ Point sur les commissions**

Chaque adjoint fait le point de sa commission.

**Jean-Claude LE MAIRE :**

- Ombrières : rappel du calendrier du projet, visite des intervenants (équipe technique) le 2 novembre à 16h et réunion publique d'information à programmer
- PRI plan risque inondations : relevé des inondations intervenues dans la commune notamment en 1977
- SCOT et Petr : objectifs, réunions, transmission des compte rendus aux élus
- Visite du service ingénierie du conseil départemental le 18 novembre pour l'aménagement de l'entrée du village et la mise en accessibilité de l'école
- Installation d'une borne de recharge rapide à l'atelier subventionnée à 100% par Enedis
- L'appartement T2 du bâtiment de la poste est actuellement libre à la location (380 €/mois)
- Ponts et limitation tonnage : point à faire rapidement avec Monsieur BERGES pour limiter le tonnage (19 T?) et implanter la signalisation ad hoc

En ce qui concerne les bâtiments, il passe la parole à Cédric FONTAN qui fait le point sur :

- Réhabilitation énergétique du 89 impasse de Mézerac : isolation des combles et du sous-sol effectuée, VMC remplacée, pompe à chaleur et menuiseries en novembre et décembre.
- Travaux à l'école, dont l'accès aux Personnes à mobilité réduite en cours d'étude
- L'installation d'un algéco aux ateliers municipaux : livraison le 16 novembre, supports réalisés par les agents, recours à un architecte pour le dossier de permis de construire,
- Recensement des travaux courants à effectuer par les agents.

En ce qui concerne la voirie, il cède la parole à Jean Paul BERGES qui fait le point sur les travaux effectués et ceux en cours.

**Patricia BRUNET :**

- schéma départemental de soutien aux familles : programme qu'elle suit avec l'agglo
- compte rendu des réunions auxquelles elle a assisté à l'agglo
- compte rendu de l'assemblée générale de la Lyre, du café associatif, de l'ADDA du Gers
- point sur la saison au conservatoire
- point sur la Gazette
- atelier diagnostic territoire culturel organisé à Ordan le 16 novembre (salle mise à disposition)

**Maryse DARNAUD :**

- compte rendu webinaire AFL
- compte rendu réunion Banque des Territoires
- réunion avec RCA
- journée de solidarité et 1607h : mise à jour du règlement intérieur et transmission au CDG

**VII/ Questions diverses**

Madame le maire fait partager les informations de l'agglo aux élus et parle du séminaire de septembre dernier

Madame le Maire signale que suite à la demande de permis de construire d'OGR, une étude dérogoire du PLU pour le projet d'extension doit être effectuée dans un agenda contraint afin de respecter les délais d'instruction.

Madame le Maire indique que Madame JOGLEKAR (demeurant en Angleterre) a demandé qu'une plaque de souvenir pour sa mère Madame BADIA soit apposée sur un banc public place de la Mairie, conformément à une coutume britannique. Eu égard à la personnalité de la défunte et à son implication dans les associations communales durant sa vie, accord lui a été donné par Madame le maire, refusant toute contribution financière. Il est précisé cependant que Madame JOGLEKAR a fait un don, en remerciement, à une association de la commune.

La sculpture commandée à Alexandra GATTI est livrée et installée à l'entrée du village au croisement de la Périssère.

Il est procédé à un tour de table afin que chaque élu prenne la parole.

La séance est levée à 23 heures 15.